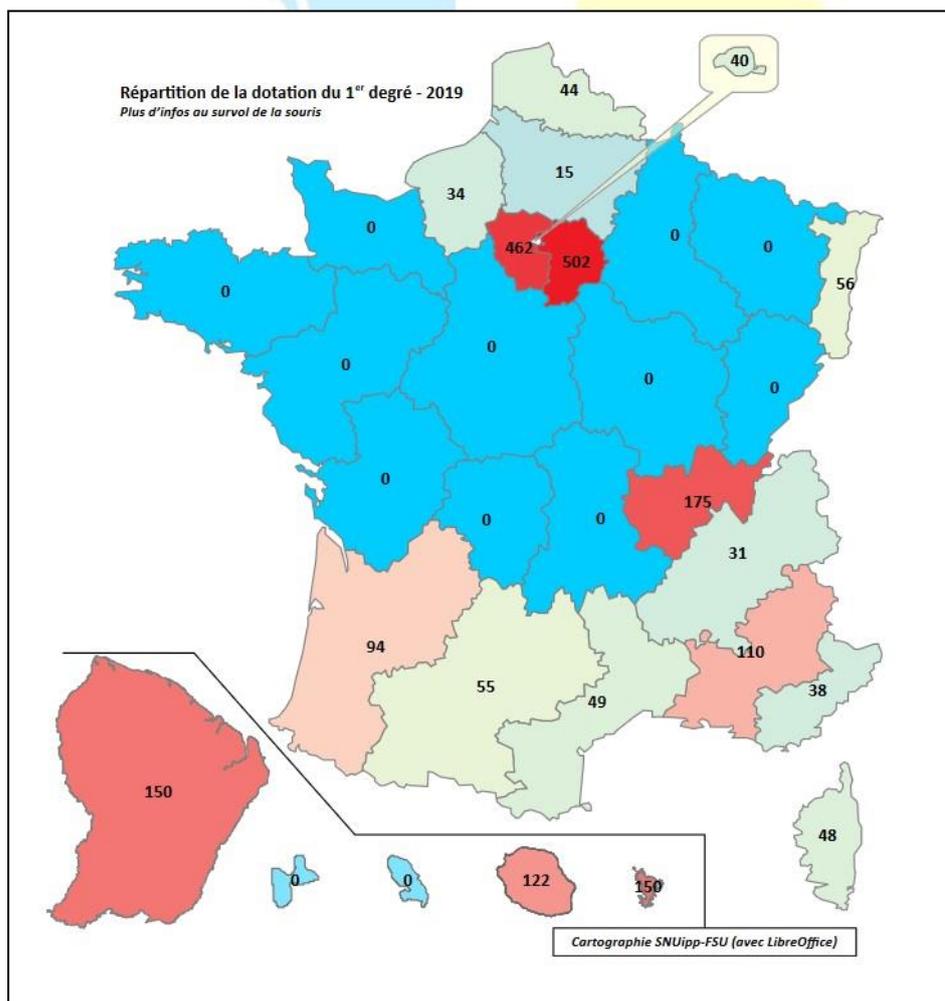


Etaients présents

Pour l'administration : Philippe Tiquet, IA DASEN - Yves Léon, IEN adjoint à l'IA DASEN - Hugo Mourton, Directeur de la DDEE - Coralie Gruyer, Gestionnaire de la DDEE

Pour les représentants du personnel : Justine Ferreol (FSU), Jonathan Boudet (FSU), Florence Bussière (FSU), Gérald Cortes (UNSA), Pierre Vallejo (UNSA), Amandine Duvivier (UNSA), Catherine Geoffray (FO), Nicolas Tachin (FO)

La répartition des moyens suite au CTMEN



Le ministère présente un document avec 2 175 créations de postes, hors plan autisme, conventions rurales et éventuelles mesures d'ajustement. De nombreuses académies n'ont aucune dotation.

[Voir notre article sur les dotations académiques](#)

La dotation pour l'académie de Clermont-Ferrand reste de 0. Pour la rentrée 2020 en revanche, la perte de postes est certaine car le Puy de Dôme, mais surtout les autres départements de l'académie perdent beaucoup d'élèves.

La répartition des emplois pour 2019 au sein de l'académie n'est pas établie à ce jour. Ce sera le sujet du CTA du 17 janvier prochain.

Les principales annonces lors de ce groupe de travail

L'Inspecteur d'académie indique qu'il est intervenu auprès des services du rectorat,

- sur le fait que le département n'a pas été suffisamment doté en raison de chiffres sous-estimés l'année dernière ;
- par rapport aux nécessités liées au dédoublement des CP/CE1 en REP.

Pour l'Inspecteur d'académie, il y aurait deux zones en « surconsommation » d'emplois : les zones rurales et les zones intermédiaires, contrairement aux zones urbaines. Selon lui, il faudrait donc fermer davantage de classes dans ces zones.

Les représentants du SNUipp-FSU ont alors rappelé les propos tenus par le Premier ministre lors de son discours du 4 décembre dernier : « Il nous faudra débattre du juste niveau du service public dans les territoires, et notamment les territoires ruraux... » Ils ont insisté sur l'impérieuse nécessité de conserver un service public d'Education nationale au plus près des habitants. En conséquence de quoi, il serait fâcheux, pour ne pas dire intolérable, que l'administration procède à une mise en coupe réglée de ces territoires.

Pour l'Inspecteur d'académie, même s'il faut tenir compte de la situation sociale actuelle, il est impossible qu'aucune classe ferme en milieu rural. Il y a mis plusieurs conditions :

- pas de risque de fermeture de l'école suite à une mesure de carte scolaire,
- les élus et les enseignants doivent être informés par les IEN bien en amont,
- le taux d'encadrement suite à cette fermeture doit être raisonnable et réaliste

Nous avons eu un engagement clair sur le fait qu'aucune école ne serait fermée lors de la rentrée prochaine. Enfin, en cas de reconfiguration d'un RPI, les moyens seront redistribués aux autres communes proches.

Quelques emplois seront accordés à l'ASH. En revanche, il n'y aura aucun moyen accordé au remplacement ou aux RASED.

Pour le SNUipp-FSU, cette situation n'est pas acceptable alors que l'IA-DASEN avoue qu'il manque au moins 30 postes de remplaçants dans notre département pour atteindre la moyenne nationale. Même position pour les RASED qui ont été largement sacrifiés depuis 2008 malgré l'importance fondamentale de leurs missions.

Les règles concernant la comptabilisation des élèves d'ULIS ne changera pas pour l'année prochaine. Autrement dit, malgré nos demandes répétées, ils ne seront toujours pas comptabilisés dans les effectifs retenus pour procéder aux mesures de carte scolaire, même si l'administration entend y accorder une attention particulière.

Enfin, et c'est une annonce importante, l'Inspecteur d'académie procédera cette année à une phase d'ajustement au mois de juin comme cela avait été demandé par plusieurs organisations syndicales les années passées.



L'analyse du SNUipp-FSU

Encore une fois, même si on peut se féliciter de la décision de l'Inspecteur d'académie de ne fermer aucune école cette année, le compte n'y est évidemment pas.

Nous ne pouvons nous résoudre, comme d'autres, à gérer perpétuellement la pénurie alors même que nombre de collègues sont submergés de travail et de fatigue, notamment parce que les classes sont souvent surchargées.

Nous ne pouvons nous résoudre à gérer une pénurie qui va nécessairement induire de nombreuses fermetures en milieu rural afin de répondre aux évidents besoins des écoles urbaines, notamment en REP et REP+.

Nous ne pouvons nous résoudre à gérer une pénurie dont l'effet mécanique sera d'accroître encore un peu plus les effectifs dans certaines zones, rendant la tâche des collègues encore plus compliquée. En somme, c'est cette politique que nous rejetons, une politique fondée sur l'injustice sociale et fiscale qui sacrifie les services publics au bénéfice des plus riches.

Pourtant des solutions existent. Pour réaliser le programme du SNUipp-FSU, à savoir qu'il n'y ait aucune classe avec plus de 25 élèves et pas plus de 20 élèves dans les classes de REP/REP+ ou en milieu rural, il suffirait de créer 13 000 postes, soit un effort équivalent à un investissement de 550 millions d'euros supplémentaires par an. Pour mémoire, le parlement vient juste de supprimer l'*exit tax*, un impôt permettant d'éviter une infime part de l'évasion fiscale, mesure fiscale dont le coût représente 800 millions d'euros chaque année.

La question des moyens, si elle n'est pas la seule réponse, reste incontournable pour améliorer significativement la réussite de tous les élèves. Cette dotation montre que le gouvernement, au-delà des discours convenus, n'a pas la volonté de déclencher le véritable saut qualitatif dont notre école a besoin.

Revoir cette politique budgétaire et éducative, combattre les inégalités scolaires, c'est ce que le SNUipp-FSU continuera à revendiquer, aux côtés des enseignants, notamment dans les mobilisations à venir lors des opérations de carte scolaire.

Continuez à faire remonter vos effectifs !

Même si vous pensez que votre école n'est pas concernée par une ouverture ou une fermeture de classe, transmettez-nous vos effectifs. En disposant de vos prévisions, cela nous permettra d'avoir une vision la plus fine pour la préparation de la carte scolaire.

Pour suivre et défendre la situation de votre école, en amont des éventuelles décisions de carte scolaire, **privilégiez l'application E-carte scolaire du SNUipp 63**

- en reprenant le lien qui vous a été communiqué dans le message de l'application E-carte scolaire, pour un premier accès,
- en accédant à votre espace école du SNUipp et en mettant à jour l'évolution de vos effectifs, autant de fois qu'ils évoluent,
- en appelant la section si vous rencontrez des difficultés avec l'application.

Vous pouvez également éventuellement, remplir [l'enquête "carte scolaire rentrée 2019"](#) qui peut nous apporter d'autres précisions puis la retourner à la section départementale. Elle peut être complétée par le directeur, la directrice ou un adjoint. Par contre, nous vous demandons de

ne pas nous envoyer vos effectifs bruts, dans un mail adressé à la section sans utiliser l'une ou l'autre procédure indiquée.

Le compte rendu de
Justine FERREOL, Florence BUSSIERE et de Jonathan BOUDET



SNUipp-FSU 63 - Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et des Professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75

Snu63@snuipp.fr

SNU*ipp* - FSU